



Association
des communes
du Haut-Lac

Mise au concours

L'Association des communes du Haut-Lac (ACHL), pour ses écoles, met au concours les postes suivants pour l'année scolaire 2022-2023 :

Ecoles primaires du Haut-Lac :

Enseignant-e en 8H (14 périodes le mardi et le vendredi)
Enseignant-e de soutien allophone (25 périodes)

Cycle d'orientation du Haut-Lac :

Enseignant-e d'allemand, de SHS et d'ECR (16 périodes au total)

Entrée en fonction : au début de l'année scolaire 2022-2023

Titres et conditions d'engagement : selon les dispositions légales en vigueur

Pour tout renseignement complémentaire, la direction des Ecoles du Haut-Lac (024 482 22 00) se tient volontiers à votre disposition.

Les offres de services, avec curriculum vitae, photo, références, extrait du casier judiciaire récent (validité inférieure à six mois), copies des titres et diplômes, sont à adresser à l'Association des communes du Haut-Lac, case postale 10, 1896 Vouvry, jusqu'au 17 juin 2022 (date du timbre postal).

Port-Valais, le 8 juin 2022